

car elle nous laisse dans l'ignorance la plus absolue des causes de cette étrange destinée d'un travail considérable qui arriva jusqu'à nous inachevé et en un seul exemplaire !

Il nous semble qu'il a fallu plus que l'amour de clocher ou plus que l'esprit de spéculation pour mener aussi loin une si lourde tâche. Est-il d'ailleurs admissible que 25 planches d'une assez grande dimension, gravées par des artistes lyonnais, aient pu disparaître sans avoir servi à un tirage un peu considérable ? Sans doute à cette époque, de 1560 à 1563 les luttes religieuses ont souvent troublé l'ordre politique et administratif de la cité, aussi peuvent-elles expliquer l'oubli dans les Archives municipales d'un exemplaire que le Consulat avait probablement reçu pour faire remplir les cartouches destinés à contenir, suivant le goût de l'époque, une description ou un éloge en vers ou en prose, en latin ou en français, de la ville de Lyon.

Mais si l'occupation de Lyon par les Protestants a pu compromettre en quoi que ce soit le sort de cette œuvre, Maurice Roy et Louis Pesnot survivant à leurs travaux ne les auraient pas laissé aussi complètement disparaître sans en faire mention quelque part. Notre histoire locale fournit des exemples de citoyens menacés alors dans leur existence ou dans l'exercice de leurs fonctions et obligés de quitter leur pays. Mais leur rôle commercial, industriel, artistique ou professionnel n'était pas fini pour cela, et plusieurs ont agi comme le notaire Jean Jouvenon qui s'enfuit un jour avec les premiers registres de son protocole sous les bras, pour aller continuer librement son ministère à Genève. (1)

---

(1) Tout le protocole de ce notaire est aux Archives de la ville et